

Activité de traiteur à développer dans tiers-lieu 26150 Die

L'école buissonnière s'agrandit et développe un tiers-lieu. Elle souhaite -entre autres- héberger une activité de traiteur à vocation sociale (pour cantines, personnes âgées et isolées ...)

La SCI buissonnière a fait l'acquisition d'un restaurant et souhaite développer y un tiers-lieu comprenant :

- L'école buissonnière, école primaire associative aux pédagogies actives (en activité depuis 5 ans)
- Des activités socio-culturelles
- Une activité de traiteur

Conditions pour le traiteur :

- Développer son activité sous un statut indépendant, avec un bail commercial à verser à la SCI buissonnière.
- Être habilité-e à exercer cette activité (formation exigée)
- Le bail comprend : une cuisine équipée (liste de l'équipement sur simple demande), un espace pour préparer, un cellier et une chambre froide. Possibilité de se faire livrer par une entrée indépendante.
- Die est sur le territoire de la Biovallée, avec un accès très facile à des produits locaux de qualité, majoritairement bios.
- La présence de l'école et d'activités socio-culturelles sur le lieu (+ le fichier clients du restaurant) peuvent apporter quelques débouchés, mais un marché reste à développer
- Loyer : 1000€ (négociable en fonction du projet présenté)